



## Promotion du commerce et de l'exportation d'animaux vivants en Afrique de l'Est

---

L'objectif de ce PPG est d'élaborer une proposition de projet régional pour promouvoir le commerce d'animaux vivants en Afrique de l'Est. Pendant la mise en œuvre du PPG, des questions essentielles relatives à la biosûreté, à la biosécurité, aux essais en laboratoire, à la gestion des zoonoses, à la surveillance et à l'échange transfrontières de données sur les maladies, entre autres, seront évaluées pour établir des priorités et déterminer la portée spécifique de la proposition de projet qui en résultera.

### **STDF/PPG/941**

#### **Status**

Awaiting

#### **Project Value (US\$)**

\$34,500

#### **STDF Contribution (US\$)**

\$34,500

#### **Beneficiaries**

Kenya  
Somalia  
Tanzanie  
Ouganda

#### **Background**

La région de l'Afrique de l'Est est le principal exportateur africain de bétail. Ce secteur est une source de revenus importante pour les éleveurs, les négociants, les transformateurs et les gouvernements de la région. Néanmoins, l'absence de mise en œuvre de mesures SPS pour lutter contre les maladies animales transfrontières constitue un risque important pour le commerce régional et international. Par exemple, en 2021, un foyer de fièvre de la vallée du Rift (FVR) au Kenya a entraîné l'interdiction des importations de bétail et de produits de l'élevage au Qatar, au Bahreïn et au Koweït. Bien que cette interdiction ait depuis été levée, elle met en avant la nécessité de respecter les normes, les lignes directrices et les cadres réglementaires relatifs aux animaux terrestres que l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a établis pour chaque bloc commercial régional.